

## Assez de recherche. Au boulot !

### L'apport de la recherche en sciences humaines et sociales à la gestion des risques industriels

Denis Besnard, ergonome et docteur en psychologie, décrypte certains travers de la recherche publique en matière de sécurité industrielle pour proposer les bases d'un nouveau modèle. Dépasser le principe d'évaluation comptable de la recherche, inciter au transfert de connaissances ou de technologies, orienter les recherches selon les besoins ou enjeux directs, ne plus privilégier les maisons d'édition privées... telles sont quelques-unes des pistes imaginées pour que les résultats de la recherche bénéficient concrètement à ses financeurs – la société civile – et à l'industrie.

La recherche publique est souvent présentée comme une facette essentielle de la capacité d'innovation d'un pays. Si elle contribue parfois à des avancées technologiques, elle souffre tout de même de travers chroniques.

Parmi les dérives dont elle est malade, on peut citer :

- une faible utilité sociale ;
- un modèle économique basé sur une dépense publique et des profits privés ;
- une réforme des pratiques nécessaire mais engagée trop timidement.

Pour une activité fondée entièrement sur un modèle rationnel, certains de ces travers sont un défi à la raison. Ils sont particulièrement néfastes dans le domaine de la sécurité industrielle. Entrons dans le détail.

**« seule la publication est l'objectif.  
Il s'ensuit que la société est incapable de tirer  
un bénéfice de tels travaux. »**

#### Des travaux à faible utilité sociale

Parmi les travers de la recherche publique, on trouve parfois des travaux quasi-identiques publiés plusieurs fois. Cette aberration est rendue nécessaire par l'évaluation des productions scientifiques sur deux critères majeurs : le nombre de publications et la visibilité scientifique des revues (Filliatreau et al., 2009). Le détail des contenus publiés – ce qui a été effectivement écrit – n'est pas toujours analysé par les organismes d'évaluation.

L'évaluation comptable de la recherche publique a un autre effet. Certains travaux n'offrent ni réel progrès scientifique ni opportunité d'application. Seule la publication est l'objectif. Il s'ensuit que la société est incapable de tirer un bénéfice de tels travaux. Ce phénomène est amplifié par l'absence de transfert, phase de valorisation de la recherche rarement entreprise. Or la sécurité industrielle attend des avancées concrètes afin de maîtriser les risques et prévenir les accidents.

POUR RÉAGIR à cette Tribune  
de la sécurité industrielle,  
rendez-vous sur  
[www.foncsi.org](http://www.foncsi.org)

Foncsi

Fondation pour une culture de  
sécurité industrielle  
[tribunes@foncsi.org](mailto:tribunes@foncsi.org)

### Un regard étroit sur des questions transverses

L'effet collatéral de la pression à publier est un raz-de-marée documentaire qui rend impossible la connaissance exhaustive de son propre champ de recherche. Cela provoque un effet de rétrécissement de la zone d'expertise et un silotage des disciplines en spécialités de plus en plus étroites. A son tour, ce silotage va à l'encontre d'un bénéfice pour la sécurité industrielle puisqu'il s'agit d'un domaine essentiellement interdisciplinaire.

### Une chaîne de valeur qui pose problème

En sciences humaines et sociales, les maisons d'édition privées acquièrent gratuitement les articles des chercheurs. Ainsi, une partie des fonds de la recherche publique est utilisée au profit de ces maisons d'édition. C'est une incohérence. En effet, les relecteurs et éditeurs scientifiques qui contribuent à la qualité des publications travaillent souvent bénévolement. De plus, à la fin du processus de publication, un transfert de copyright s'effectue depuis le ou les chercheurs vers la maison d'édition.

**« Le travail de transfert n'est quasiment pas entrepris par les chercheurs du domaine public. »**

En devenant propriétaire des droits de reproduction des articles de recherche, les maisons d'édition peuvent alors revendre les publications sous forme d'abonnements, notamment aux laboratoires qui les produisent. Au-delà du non-sens économique et de propriété intellectuelle, ce processus éloigne la connaissance de son destinataire et financeur : la société civile.

### Peu de connaissances transférables

Idéalement, la recherche publique doit produire de nouvelles connaissances et de nouvelles méthodes. Cependant, la pression à publier détourne les chercheurs de ces objectifs. De plus, le travail de transfert n'est quasiment pas entrepris par les chercheurs du domaine public puisque ce n'est pas encore un critère majeur d'évaluation. Les acteurs civils et industriels du domaine de la maîtrise des risques se trouvent donc privés d'une grande partie de leur capacité d'innovation.

### De l'importance des sciences humaines et sociales

On pourrait penser que le domaine de la sécurité industrielle peut avancer sans les sciences humaines et sociales. Ce n'est plus vrai. Elles sont cruciales pour la maîtrise des risques. Par exemple, la psychologie a permis de pondérer le rôle des erreurs humaines en mettant en lumière que les opérateurs sont un facteur majeur de fiabilité des systèmes à risques (Besnard & Hollnagel, 2014). Par exemple encore, la sociologie a permis d'expliquer comment des entreprises à risque sont parfois les porteuses saines des germes de leur prochaine catastrophe (Vaughan, 1997).

Dans un contexte sociétal où la tolérance aux accidents industriels décroît constamment, la maîtrise des risques est un enjeu fort. Le spectre des connaissances nécessaires à cette maîtrise doit continuer de s'élargir. Mais cette évolution se heurte encore parfois à des pratiques de recherche inadaptées.

**POUR RÉAGIR** à cette Tribune de la sécurité industrielle, rendez-vous sur [www.foncsi.org](http://www.foncsi.org)

**Foncsi**

Fondation pour une culture de sécurité industrielle  
[tribunes@foncsi.org](mailto:tribunes@foncsi.org)



### Un nouveau modèle ?

Certaines des aberrations décrites ici ne touchent pas la seule recherche française en sciences humaines et sociales. Une situation similaire existait récemment – et perdure en partie – au Royaume-Uni (Besnard & Marshall, 2005). Mais des modèles de publications alternatifs existent, notamment sous la forme de revues en accès libre. Cependant, la validation de ces travaux par les organismes d'évaluation de la recherche n'est pas aussi simple que pour les revues papier. En revanche, la mise en place croissante d'archives universitaires ouvertes, telles que HAL, a permis d'augmenter la disponibilité de l'information.

Sur le plan des pratiques de recherche, un nouveau code reste encore à inventer, dont on pourrait jeter les bases suivantes :

- réformer les critères d'évaluation de la recherche – les critères majeurs ne peuvent plus être le nombre de publications ou le facteur d'impact – ;
- mettre en place des incitations à la recherche partenariale et au transfert de connaissances ou de technologies ;
- diminuer – sans le supprimer – le temps de recherche consacré à un domaine ou un problème sans enjeu direct ;
- allouer une partie du temps des chercheurs du domaine public à une activité orientée par les besoins (formation, développement, collaboration industrielle, etc.) ;
- ne plus privilégier les maisons d'édition privées pour diffuser la connaissance – c'est un moyen de diffusion coûteux au regard de sa faible capacité de dissémination –.

### RÉFÉRENCES :

- G. FILLIATREAU, « Le système français de recherche et d'innovation à l'ère des indicateurs », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, Vol.46, numéro 4, 2009, p.30-34
- D. BESNARD & E. HOLLNAGEL. « I want to believe: Some myths about the management of industrial safety », *Cognition, technology & Work*, Vol.16, p.13-23, 2014
- D. BESNARD & L. MARSHALL, « Academic research: a high-cost, low-benefits business », *Unpublished white paper*, 2005
- S. VAUGHAN. « The Challenger launch decision ». University of Chicago Press, 1997
- HAL (Hyper Articles en Ligne). <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

### Denis Besnard

Ergonome et docteur en psychologie, Denis Besnard a été chargé de recherche à Newcastle University entre 2000 et 2006, puis au Centre de recherche sur les risques et les crises (CRC) de Mines-Paris Tech jusqu'en 2012. Il est aujourd'hui détaché à l'Icsi et codirige l'Executive mastère spécialisé *Facteurs humains et organisationnels du management de la sécurité*. Il participe également à des actions de consultance et de formation pour l'industrie.

[denis.besnard@icsi-eu.org](mailto:denis.besnard@icsi-eu.org)

\* Les propos tenus ici n'engagent ni la Foncsi ni la ou les structures de rattachement de l'auteur, et sont sous la seule responsabilité de ce dernier.

POUR RÉAGIR à cette Tribune  
de la sécurité industrielle,  
rendez-vous sur  
[www.foncsi.org](http://www.foncsi.org)

Foncsi  
Fondation pour une culture de  
sécurité industrielle  
[tribunes@foncsi.org](mailto:tribunes@foncsi.org)